

Point 10 : Grand'cour, ruelles et courées

Au cours de votre promenade dans Villiers, vous verrez de nombreuses ruelles et passages communs qui sont les subsistances de la structure du bâti ancien du village.

Vraisemblablement, depuis le Moyen Âge jusqu'au XVIII^{ème} siècle, le bâti du village était constitué de petites maisons de vigneron avec une pièce unique d'habitation, un grenier au-dessus, une cave en dessous, une petite grange ou une vinée à côté. Le plan terrier de 1774 montre bien qu'il n'y a pas d'alignement des maisons le long des rues, pas de mur de clôture autour des maisons, mais de grands espaces avec des jardins, des vergers ou des petits terrains de culture entre les maisons.

Les maisons étaient souvent disposées de part et d'autre d'un renforcement par rapport à la rue principale, renforcement que l'on appelait *cour commune*. Sur le cadastre de 1828, on compte encore 70 cours communes et 3 passages communs.

Au fil du temps, la culture de la vigne a été abandonnée, l'agriculture s'est développée nécessitant des fermes plus vastes et un bâti différent. De plus, des maisons ont été rachetées par des voisins ; et quand l'ensemble appartient au même propriétaire, on place un seul portail et on supprime le passage commun. Aujourd'hui, des maisons appartenant à différents propriétaires sont encore réparties dans les 25 passages privés du village.

Ici, vous êtes devant la dernière cour commune du village dite « la grand 'cour ». Les maisons de la grand'cour ont été construites grossièrement en demi-cercle autour d'un espace commun où figurait un puits commun depuis au moins 1779. Ce puits a été rasé vers 1955, car il gênait pour la livraison des produits vétérinaires Sassin dans la grange devant le n° 31. On voit encore les dalles de grès, qui formaient les murs du puits, au sol, autour de son emplacement. Si la plupart des crépis anciens du village sont gris (c'était le crépi le moins cher), quelques personnes osaient les couleurs comme sur la vieille grange, face au n°31, avec un crépi rose d'un côté et jaune de l'autre.

Pourquoi ce passage est-il toujours passage commun public ? Tout simplement parce que la grand'cour est traversée et se termine par une voie communale allant vers les bois.

Reprenez la rue de l'église sur votre droite, en sortant du passage.